

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PORT DU BELON
DU 30 MARS 2017 EN MAIRIE DE MOËLAN SUR MER

Le Comité du Syndicat Intercommunal du Port du Belon, légalement convoqué, s'est réuni sur convocation du Président, le 30 mars 2017 à 18 heures en mairie de Moëlan sur Mer.

ETAIENT PRESENTS : Madame Anita OLLIVIER, Présidente ; Madame Pascale NEDELLEC et Monsieur Joseph MAQUET, délégués titulaires de la commune de Moëlan sur Mer ; Madame Liliane MASSE, Monsieur Jean-Paul GUYADER, délégués titulaires de la commune de Riec-sur-Belon et Madame Véronique MELIN et Monsieur Daniel HAMON, délégués suppléants de la commune de Moëlan sur Mer.

ABSENTE EXCUSEE : Madame Laurette ANDRIEU, déléguée titulaire de la commune de Riec-sur-Belon.

0. Approbation du compte-rendu de la séance du 14 mars 2017

Le compte-rendu de la séance du 14 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

I. Projet de budget 2017 du port du Bélon

La présidente, Anita OLLIVIER, présente le projet de budget 2017 du port du Bélon qui était joint à la convocation.

Celui-ci est équilibré en dépenses et recettes en section d'exploitation (262 741,38 €) et en section d'investissement (403 154,40 €).

DELIBERATION N° 5-2017 : PROJET DE BUDGET 2017 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PORT DU BELON.

VU l'avis favorable du conseil portuaire du port du Bélon du 23 mars 2017,

Le Comité Syndical,

Sur proposition du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2017 du Syndicat Intercommunal du port du Bélon à soumettre au contrôle de légalité pour réalisation de l'exercice 2017.

II. Compte administratif 2016

La Présidente présente le compte administratif 2016 du SI du port du Bélon.

DELIBERATION N° 6-2017 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

La Présidente du SI du port du Bélon, Anita OLLIVIER présente le compte administratif 2016 du port du Bélon.

Section d'exploitation

C A 2016	Prévu	Réalisé
Dépenses	199 817,99	95 098,32
Recettes	122 700,00	138 421,81

Section d'investissement

C A 2016	Prévu	Réalisé
Dépenses	234 392,14	101 231,12
Recettes	128 200,00	28 893,38

La Présidente se retire.

Le compte administratif est soumis au vote par la vice-présidente.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Par 3 voix pour et 1 abstention, la Présidente n'assistant pas au vote,

ADOPTE le compte administratif 2016.

III. Questions diverses

Véronique MELIN souhaite savoir pourquoi la commune n'adhère pas à la SNSM.

Anita OLLIVIER lui répond que c'est une décision du maire et elle invite Véronique MELIN à aborder le sujet en groupe majoritaire.

Séance levée à 18 heures 50.

Pour extrait certifié conforme.

La Présidente du SI du port du Bélon
Anita OLLIVIER

